

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXII

Québec, 15 janvier 1910

No 23

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 353. — Les Quarante-Heures de la semaine, 353. — Lettre de S. S. Pie X aux catholiques italiens sur le caractère confessionnel des œuvres économiques, 354. — Feu le Cardinal Satolli, 356. — Quelques notes, 356. — La Communion quotidienne, 356. — Vive Jésus ! 357. — Pieuse contestation, 358. — Un Israélite devenu catholique et prêtre, 360. — Bibliographie, 365.

Calendrier

— o —

16 DIM.	b	II après l'Epiphanie. S. Nom de Jésus. <i>Kyr. 2 cl. II Vêp.</i> , mém. du suiv., du dim. et de S. Marcel I (II Vêp.)
17 Lundi	b	S. Antoine, abbé.
18 Mardi	b	Chaire de S. Pierre, à Rome, <i>dbl. maj.</i>
19 Mercr.	†vr	Du III dim. après l'Epiphanie.
20 Jeudi	r	SS. Fabien, pape, et Sébastien, martyrs.
21 Vend.	r	Ste Agnès, vierge et martyre.
22 Samd.	†r	SS. Vincent et Anastas', martyrs.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

16 janvier, Chapelle du Patronage Saint-Vincent-de-Paul,
Québec. — 18, Couvent de Saint-Sauveur, Québec. — 20,
Saint-Etienne. — 22, Couvent de Deschambault.

LETTRE DE S. S. PIE X

AUX CATHOLIQUES ITALIENS

sur le caractère confessionnel des œuvres économiques

— o —

L'Union economico-sociale vient de publier la circulaire suivante ; la lecture en fera saisir aussitôt la haute signification et l'importance. Le Pape se prononce très fortement pour le maintien du caractère confessionnel dans les œuvres économiques.

Dans ces derniers temps, à la suite de l'initiative prise par notre Union de constituer un secrétariat général de nos Unions professionnelles, on mit en discussion : s'il ne convenait pas d'apporter quelques modifications au statut du 20 mars de l'année courante dans le sens suivant. Quelques-uns désiraient que le caractère d'association catholique n'apparût pas aussi ouvertement, afin d'obtenir de plus larges adhésions en accueillant dans la nouvelle organisation des groupements qui s'inspireraient même seulement de l'idée de « justice chrétienne », et afin d'obtenir aussi plus facilement une représentation équitable auprès des pouvoirs publics. Ceux qui étaient de cet avis jugèrent bon de soumettre leurs propres idées au jugement suprême du Saint-Siège. La présidence de l'Union economico-sociale fit donc parvenir au Saint-Père un mémoire qui exposait complètement les raisons sur lesquelles ils appuyaient leur manière de voir.

La réponse est venue dans une précieuse lettre autographe que le Saint-Père a daigné adresser, le 22 novembre, au président de notre Union et que nous sommes invités à rendre publique pour qu'elle serve de règle à tous. Voici cette lettre :

« Illustre Monsieur le Comte,

« On a lu ici et médité le nouveau statut pour la Fédération des Unions et des Ligues professionnelles. Bien que Nous soyons intimement persuadé que les partisans de cette modification soient animés d'excellents sentiments, il est pourtant absolument impossible de l'accepter, et encore moins de l'approuver. D'abord, en effet, les raisons alléguées dans le mémoire Nous convainquent qu'on ne pourra pas ainsi

« obtenir la fin visée, de rendre le statut pratiquement accep-
 « table pour les catholiques incertains et qui font les délicats,
 « non plus que d'avoir une représentation pour la Fédération
 « près du gouvernement.

« En outre, il n'est ni loyal, ni digne de simuler, en couvrant
 « d'une bannière équivoque la profession de catholicisme,
 « comme si c'était une marchandise avariée et de contrebande.
 « Avec l'idée de « justice chrétienne » très large et dangereuse,
 « on ne sait jamais à quel point on pourrait arriver pour l'es-
 « prit des Lignes qui adhèreraient, par conséquent pour les
 « personnes qui pourraient être portées par les élections à la
 « direction.

« Que l'Union économique-sociale déploie donc courageuse-
 « ment le drapeau catholique et s'en tienne fermement au
 « statut approuvé le 20 mars dernier. Pourra-t-on obtenir
 « ainsi le but de la Fédération ? Nous en remercierons le Sei-
 « gneur. Notre désir sera-t-il vain ? Il restera toujours les
 « Unions partielles, mais catholiques, qui conserveront l'esprit
 « de Jésus-Christ, et le Seigneur ne manquera pas de nous
 « bénir.

« Ayez la bonté, Monsieur le Comte, de transmettre cette
 « décision à Messieurs les membres de la commission auxquels
 « comme à vous, Nous accordons de tout cœur la bénédiction
 « apostolique.

« PIE X, PAPÉ. »

Nous ne doutons pas que tous ceux qui travaillent dans le
 camp social catholique ne reçoivent, avec le respect voulu, ce
 document pontifical ; ils voudront se montrer reconnaissants
 au Vicaire de Jésus-Christ de ce nouvel acte, qui prouve une
 fois de plus l'intérêt avec lequel son cœur paternel suit le
 développement de l'action catholique en Italie. Ils répondront
 avec un joyeux élan et avec l'adhésion la plus absolue de
 l'intelligence et de la volonté à ses souveraines dispositions.

De son côté, notre Union fera tout ce qui est en elle pour
 que la nouvelle institution soit promptement réalisée et coopère
 dans son milieu à la reconstitution chrétienne de la société.

Signé : *Le président* : St. MEDOLAGO-ALBANI.

Le secrétaire : N. REZZARA.

L'assistant ecclésiastique : Chan. L. DAELLI.

Feu le Cardinal Satolli

— o —

Les dépêches nous ont appris la mort du cardinal Satolli, arrivée à Rome le 8 janvier.

Plusieurs de nos anciens étudiants de Rome ont eu jadis l'avantage de suivre les cours de cet illustre professeur de théologie.

Nous pourrions sans doute plus tard revenir sur la carrière du cardinal défunt.

— — —

Quelques notes

— o —

S. G. Mgr l'Administrateur a fait cette semaine le voyage à Ottawa, pour assister à la réunion annuelle des archevêques du Canada.

— — —

Le R. P. Turgeon, supérieur des Jésuites de Québec, est retourné à l'Hôtel-Dieu, pour y suivre un traitement.

— — —

M. l'abbé G. Gagnon, curé de Saint-Jérôme (Lac Saint-Jean), assez gravement malade, est aussi à l'Hôtel-Dieu depuis une semaine.

— ••• —

La Communion quotidienne

— o —

Le 20 décembre 1905 fut signé par le Pape Pie X un décret de la S. C. du Concile sur la communion fréquente.

Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'à Tournai, en 1906, le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Pape, proclamait que ce grand acte pontifical était « le fruit, la victoire, le triomphe des congrès eucharistiques », et qu'il devait servir de guide à leurs travaux.

Or, le décret n'a pas seulement la valeur d'un désir de la Sainte Eglise, d'une exhortation à la Communion fréquente et quotidienne, il renferme l'expression d'une volonté, il porte une obligation : *Statuit ac declaravit* ; et le *Monitore eccle-*

siastico a donné, sur l'étendue de ce caractère obligatoire, une consultation autorisée de S. E. le cardinal Gennari, qu'à publiée le numéro de juillet de la *Nouvelle Revue théologique*.

1° Pour les fidèles. Ni confesseur, ni curé ne peut en aucune façon interdire la communion quotidienne à n'importe quel chrétien animé d'une intention droite.

2° Les curés, confesseurs et prédicateurs ont le devoir strict d'exhorter par de fréquentes prédications et avec le plus grand zèle les fidèles à recevoir le plus souvent possible la sainte Communion.

3° Dans les Congrégations et maisons d'éducation religieuse, les supérieurs et directeurs spirituels doivent propager l'usage de la communion quotidienne. Les Règles qui prescrivent la communion à certains jours fixes obligent en conscience comme indication d'un minimum seulement de communions. Ordre est donné de lire le décret libérateur, au moins une fois par an, dans les communautés, et défense est faite de mettre en discussion la question qu'il a tranchée.

Pèchent donc, et gravement, ceux qui contreviendraient à ces divers points.

Un nouveau décret du 15 septembre 1906 étend les dispositions de cette première mesure aux enfants, dès qu'ils ont fait leur première communion. Et, enfin, le 7 décembre de la même année, la Congrégation accorde dispense aux malades — dans certains cas — du jeûne eucharistique pour la réception plus fréquente de la sainte Communion.

On lira avec fruit sur ce sujet les brochures du R. P. Lintelo : *La Communion fréquente des enfants, La Communion dans les maisons d'éducation, Les vacances et la communion fréquente des enfants, Les devoirs des Prédicateurs et des Confesseurs, Les lettres à un prêtre sur la Communion fréquente, Le Triduum Eucharistique, Après Trois ans*, et différents opuscules récemment parus dans les librairies religieuses.

Vive Jésus !

Les journaux de l'Amérique du Sud racontaient naguère le fait suivant qui mérite d'être signalé à l'admiration des catholiques de tous les pays.

L'an dernier, la Chambre des députés du Chili, à Santiago, discutait le budget du culte. Le député Pleitado, déjà célèbre par sa rage antireligieuse, se répandit en blasphèmes et en insultes contre Dieu, la religion et ses ministres.

Le député catholique de San Carlos, D. Macario Ossa, prit alors la parole et protesta dans un langage élevé et vibrant contre celui qui avait eu l'audace d'insulter et d'outrager le saint Nom de Dieu. Et il termina en tombant à genoux au milieu de l'émotion générale et en s'écriant : « J'adore Notre-Seigneur Jésus-Christ et je le proclame Roi et Seigneur de tout ce qui existe et Souverain des nations ! »

A cette éloquente protestation s'unit, au nom de tous les députés catholiques, M. Concha, leur chef au parlement. La population catholique de Santiago fit une solennelle adhésion à l'acte si noble et si chrétien de M. Ossa, et de chaudes félicitations lui furent adressées de tous les points du pays. L'archevêque de Santiago lui fit don d'un magnifique reliquaire d'or orné de perles et de pierres précieuses.

Pieuse contestation

Nous lisons dans les chroniques des Frères Prêcheurs qu'une vive controverse s'éleva un jour entre deux religieux de l'Ordre, Frère Bencit et Frère Bertrand.

Frère Bertrand était l'avocat des pauvres pécheurs ; il célébrait souvent la sainte Messe pour leur conversion, priait beaucoup et s'imposait de rudes pénitences à cette intention.

Les pécheurs, disait-il, sont exposés à l'enfer ; ils sont dans la voie de perdition et s'avancent chaque jour vers des supplices épouvantables et sans fin. Le Sauveur ne s'est pas incarné pour les âmes du Purgatoire ; il est descendu en ce monde, il a souffert la mort pour sauver le pécheur. Il n'est donc pas d'œuvre plus digne de Dieu, puisqu'il n'en est pas qui ressemble davantage à l'œuvre de la Rédemption. Aussi saint Denys nous assure que ce qu'il y a de plus divin dans les œuvres divines c'est de coopérer à l'œuvre rédemptrice du Christ. Laisser périr une âme, c'est laisser perdre le sang du Sauveur. Or, les âmes du Purgatoire ne sont pas dans ce danger : elles

sont sûres de leur salut éternel. Elles souffrent, il est vrai ; elles sont plongées dans de rudes tourments ; mais enfin elles n'ont rien à craindre pour l'enfer. Les dettes qu'elles ont contractées s'acquittent chaque jour ; bientôt elles jouiront de la liberté des enfants de Dieu, tandis que les pécheurs sont les esclaves de Satan, malheur le plus effroyable qui puisse arriver à une créature humaine.

Frère Benoit, de son côté, plaidait la cause des défunts. — Si les pécheurs sont les esclaves de Satan, disait-il, c'est qu'ils le veulent bien : leurs chaînes sont volontaires et il dépend d'eux de les briser. Mais les pauvres âmes du Purgatoire ne peuvent que gémir et réclamer le secours des vivants : il leur est impossible de briser ces fers qui les retiennent enchaînées à ces brasiers dévorants.

Voici deux mendiants : l'un est fort, capable de travailler pour gagner sa vie ; l'autre est infirme et ne peut pourvoir à ses besoins. Auquel des deux réservez-vous votre compassion ? A celui qui, privé de l'usage de ses membres, ne peut s'aider.

Notre cas est le même ; ces âmes souffrent un effroyable martyre ; il leur est impossible de rien faire pour s'en délivrer. Il est vrai qu'elles souffrent pour leurs fautes passées ; mais ces fautes, elles les ont pleurées et détestées ; elles sont rentrées en grâce avec Dieu ; elles sont redevenues ses amies, au lieu que les pécheurs sont des rebelles, des ennemis de Dieu. La volonté de Dieu est donc qu'on s'attache à secourir ceux qu'il aime, de préférence à ceux qui se révoltent contre lui.

Tels étaient les arguments de part et d'autre ; et, comme il arrive d'ordinaire dans ces sortes de discussions, aucun des deux interlocuteurs n'était convaincu par les raisons de son adversaire ; et la question demeurait en suspens. Une miraculeuse vision vint trancher cette controverse. La nuit suivante, Frère Bertrand, se rendant au chœur pour les matines, vit venir à lui une âme du Purgatoire qui paraissait écrasée sous un pesant fardeau. L'apparition s'approcha de lui en gémissant, et lui mit ce poids épouvantable sur les épaules.

Il comprit alors, par son expérience, quelle rude chose sont les tourments du Purgatoire ; et, sans cesser de prier pour son œuvre chérie, la conversion des pécheurs, il se résolut à faire quelque chose aussi pour les âmes du Purgatoire. Dès le len-

demain, il offrit pieusement le saint Sacrifice pour leur délivrance. ABBÉ LOUVET.

Un Israélite devenu catholique et prêtre

— o —

La *Semaine religieuse de Lyon* consacrait, il y a quelques mois, au chanoine A. Lémann une notice nécrologique dont nous extrayons ces pages :

A Dijon, au pays même de sainte Jeanne-Frémiot de Chantal et de Bossuet, naissait, le jeudi, 18 février 1836, le petit enfant qui devait s'appeler « Augustin » après son baptême, mais qui se nommait alors Achille Lémann. Il n'eut pas le bonheur de connaître le sourire de sa mère : elle mourut en donnant le jour à son frère et à lui, à

... ces deux jumeaux de sang israélite,
Deux vrais fils d'Abraham, ardents, enfants d'élite,
Qu'en un même jour Dieu créait pour être siens.

Ayant perdu leur père, peu de temps après, les deux orphelins furent confiés à la sollicitude de leurs oncles, qui étaient pareillement israélites, et qui habitaient Lyon. C'est là que la grâce d'en haut les attendait. De bonne heure, ils se sentirent singulièrement attirés par la beauté de nos cérémonies religieuses. Catholique fervente, la domestique de leurs oncles favorisa de son mieux ce premier éveil de pieuses inclinations : à l'insu des parents, elle menait quelquefois avec elle les enfants à l'église, ou encore, lorsque revenait, avec ses pompes annuelles, l'émouvante manifestation chrétienne de la Fête-Dieu, elle leur ménageait la grande joie de se trouver sur le passage du Saint-Sacrement. C'était semer en bonne terre. Quoi qu'il en soit, ce souvenir d'enfance resta toujours profondément gravé dans la mémoire d'Augustin, qui ne le rappelait jamais sans une vive émotion.

Vinrent ensuite, au lycée, les années d'études, années de labeur fécond qui devait, dans les miséricordieux desseins de la Providence, aboutir à quelque chose de plus durable que des succès et d'infiniment supérieur à des diplômes.

Au seuil de la dix-huitième année, Augustin tomba gravement malade et dut s'aliter à l'infirmerie. Son frère, qui l'y visitait aussi souvent que le permettaient les règlements de la

maison, fut frappé comme lui de la délicate bonté, de la charité ingénieuse, et de l'inaltérable douceur des religieuses infirmières, Mère Zéphyrin et Sœur Evariste, de la Congrégation de Saint-Joseph. D'abord, ils éprouvèrent de l'admiration ; bientôt ce fut plus que de la confiance. Femme d'élite, Mère Zéphyrin sut immédiatement deviner le travail secret de la grâce dans ces âmes d'adolescents. Elle appela à son aide un vicaire de Saint-Nizier, qui déjà était un apôtre, l'abbé Reuil ; et

... c'en fut assez : la grâce
Triompha du Talmud, des rabbins, de la race :
Ils étaient trop loyaux pour n'être point chrétiens !

Ce fut un samedi, *sabbatum in albis*, le 29 avril de la « blanche année » 1854, que, dans la chapelle hospitalière des Révérends Pères Maristes, à Pilata, aux pieds de la colline de la Vierge, Achille Lémann abjura le judaïsme et eut, avec son frère, la grâce de recevoir le baptême. Le bon abbé Reuil, qui avait été à la peine, fut, comme il convenait, à l'honneur. Assisté des PP. Colin et Aymard — deux âmes séraphiques — il versa l'eau sainte sur le front des deux frères et imposa, à l'aîné qui jusque-là s'était appelé Edouard, le prénom de Joseph, et à Achille, celui d'Augustin. M. et Mme Fournereau, de Mornant, dont la tendre affection n'avait d'égal que le dévouement absolu, remplissaient le rôle de parrain et de marraine.

A cette date inoubliable, dont une délicieuse fête intime embellit le souvenir, en 1904, lors du cinquantenaire, une autre se rattache, assez voisine, dont les deux frères ne perdirent non plus jamais la mémoire. Depuis un demi-siècle, on a pu les voir, dans la journée du 13 septembre, quitter leur appartement, s'acheminer au quai Saint-Antoine, et là, en un certain endroit, toujours le même, faire halte, se découvrir, et prier. Pour annuel qu'il fût, ce spectacle ne laissait point, chaque fois, de piquer l'attention des passants et de mettre la curiosité populaire en éveil. Il vaut donc la peine d'en donner ici l'explication. Fort émue de la conversion des deux frères au catholicisme, leur famille avait, pendant l'été de 1854, multiplié auprès d'eux les instances pour les faire renoncer à leur saint baptême. Or, convaincue à la fin qu'elle se heurtait à l'impossible, elle tourna court, et, sans plus insister, elle dressa contre ces obstinés une embûche dont le souvenir douloureux

fait presque instinctivement monter aux lèvres le mot de guet-apens. Le mercredi 13 septembre 1854, il se virent soudain assaillis, sur le quai Saint-Antoine, et, pendant quelques minutes, ils furent en grand danger de mourir pour leur foi. Par bonheur, le dévouement généreux et la belle crânerie de quelques soldats du poste voisin les arrachèrent à ces violences inqualifiables : ils étaient sauvés. Mais, si l'incident fut clos, jamais, dans la suite, les frères Lémann ne manquèrent de venir, chaque année, remercier Dieu, à cette même place, d'une marque aussi visible de sa paternelle protection.

Aussi bien, Dieu, qui avait déjà parlé à leur âme, ne cessait-il de leur murmurer un plus haut appel et de les attirer à lui totalement. Augustin le comprit, comme son frère :

... pour n'être pas apôtres,

Ils sentaient trop de zèle en leurs cœurs embrasés.

Bientôt, ils entraient au Séminaire Saint-Sulpice, et, en 1860, le cardinal de Bonald les ordonnait prêtres pour l'éternité.

Quelle va être désormais l'orientation d'Augustin ? Peut-être ne lira-t-on pas sans quelque surprise qu'il fut d'abord nommé vicaire. On venait alors de fonder, à Vaise, une paroisse nouvelle, et l'abbé Reuil y avait été envoyé comme curé. A ce pasteur-apôtre, qui avait besoin d'apôtres, on donna donc pour vicaires, à l'Annonciation, les deux abbés Lémann. Mais le virariat est une vocation, comme la prédication en est une autre, et le professorat une troisième, et chacune d'elles implique respectivement, avec un attrait particulier, des aptitudes spéciales. Non, en vérité, l'on ne voit pas très bien l'abbé Augustin vicaire. Il ne tarda pas, du reste, à s'en aviser lui-même ; en même temps que son frère, il résigna donc ses fonctions, et, sans cesser d'habiter sur la paroisse, il se consacra dès lors tout entier au grand et sublime ministère de la parole sainte. Il prêcha dans les plus célèbres cathédrales de France. Toute nourrie de la moelle des Ecritures, tout auréolé de brillantes images orientales, son éloquence tantôt se déroulait, sereine et tranquille, en belles périodes harmonieuses ; tantôt s'envolait, vibrante et enflammée, comme les « flèches de salut » que, au temps d'Elisée et sur son ordre, le roi Joas lançait, par la fenêtre entr'ouverte, contre les ennemis d'Israël. Son

frère Joseph l'avait suivi, sinon même devancé, dans cette voie royale.

Et, pendant quarante ans, l'Eglise, dans ses fêtes,
A cru, les écoutant, entendre des prophètes.

Cependant, près de ce champ immense, une carrière plus restreinte, mais non moins séduisante, allait s'ouvrir bientôt sous les pas d'Augustin. La fondation de l'Université catholique de Lyon, en 1875, impliquait l'érection d'une Faculté canonique de théologie; elle fut inaugurée, à l'automne de 1878, et notre ami y fut immédiatement appelé pour y donner l'enseignement de l'hébreu et de l'Écriture Sainte. Il compléta ainsi le groupe des cinq professeurs qui formèrent, à l'origine, l'« Ecole de théologie », celle-là même dont Mgr Guiol pouvait dire, au mois d'août 1880: « Notre Ecole de théologie est, jusqu'ici, en France, la seule où les quatre enseignements supérieurs de la théologie, de l'Écriture Sainte, du droit canonique et de la philosophie soient donnés parallèlement. »

Dans la chaire, *super cathedram Moysi*, où Augustin Lémann s'asseyait non point comme autrefois les Pharisiens et les Scribes dont parle saint Mathieu et que le divin Sauveur a si énergiquement flétris, mais comme un vrai maître en Israël, il apportait, pour se faire écouter des étudiants, deux « recettes » qui sont à peu près toujours infaillibles: une connaissance approfondie de la langue qu'il enseignait, et l'amour, la passion vivifiante de son enseignement; il savait, et il excellait à instruire. L'hébreu, cette langue des langues, d'une antiquité historique sans rivale et pourtant toujours pleine de jeunesse et de vie, n'avait plus pour lui aucun secret. Aussi, ses leçons étaient-elles très suivies et très appréciées. Que si, d'ailleurs, on ne l'entendait plus comme naguère dans les cathédrales, on pouvait maintenant se dédommager à le lire. Le professeur se reposait du labeur de ses cours, la plume à la main. Combien de livres originaux, substantiels, toujours pieusement instructifs; combien de brochures de circonstance, toujours piquantes et alertes dans leur à-propos, ne nous a-t-il pas donnés, depuis trente ans! Oui vraiment, « ce n'est pas une gerbe; c'est une moisson. »

Deux distinctions honorifiques particulièrement enviabes, parce que sans doute dignes d'être surtout enviées, étaient

venues tour à tour, à un âge où il n'est point encore trop tard pour y trouver quelque plaisir, récompenser son dévouement fidèle et son incessant travail. En 1894, il avait été nommé chanoine honoraire de la primatiale de Lyon ; et, l'an dernier, S. S. Pie X daignait l'adjoindre aux prélats de sa maison pontificale. Il était également chanoine honoraire de Bourges, de Beauvais, de Montpellier, etc.

Mais il portait, avec une candide simplicité d'enfant, le poids de tous ces honneurs. Prêtre avant tout, admirable prêtre, il n'avait qu'une ambition : réaliser de plus en plus en lui l'idéal de la perfection sacerdotale. Dans la pratique quotidienne de ses exercices de piété, cet orateur, ce savant apportait la ponctualité scrupuleuse qu'y sait mettre, en ses jours de ferveur, le meilleur des séminaristes. Sa bonté, qui n'était pas seulement de surface, avait, de la vraie bonté, tous les caractères : la droiture, la générosité, la fidélité. Avec cela, sinon même par-dessus tout cela, une patience et une charité merveilleuses. En vain sa santé, depuis longtemps ébranlée, multipliait-elle pour lui les heures d'angoisse, — ces navrantes heures grises, où l'âme n'est pas facilement maîtresse du corps qu'elle anime, — la souffrance le trouvait toujours le sourire sur les lèvres : « Souffrir passe, disait-il alors ; avoir souffert ne passe pas ! » Et, joyeusement, il s'abandonnait à la main de la céleste visiteuse qu'est la bonne souffrance.

Mais surtout, oh ! surtout, il avait l'intelligence de l'éminente dignité des pauvres ; et, s'il se prêtait docilement à souffrir lui-même, il ne pouvait prendre son parti de voir que ce fût souffrir auprès de lui. Sa vie entière fut pleine de sursauts de générosité. Pendant que d'autres semblent limiter, à l'aveugle préoccupation d'entasser, toutes les satisfactions de leur chétive existence, notre cher Augustin au contraire n'avait pas de joie plus intense que celle de multiplier sans cesse autour de lui le nombre des obligés et des heureux. S'il aimait lui aussi, à « faire des tas » de ses petites économies, c'était uniquement pour se ménager, le plus souvent possible, un plaisir rare et d'essence très particulière : celui de les voir, comme les hirondelles, s'envoler aux mansardes des pauvres. La Providence aidant, ce bon grain de toute première qualité ne tombait pas toujours dans les chemins pierreux. En voici,

entre mille autres, un exemple qui paraîtra peut-être, à ce propos, assez bien en situation. Sur sa route montante de Balmont, l'abbé Lémann avait fait, il y a déjà bien longtemps, la connaissance d'un... casseur de pierres surchargé de famille, dont la misère noire, hélas ! était plus résistante que les cailloux mêmes confiés par la voirie à son labeur de trituration journalière. Or, à mesure qu'il faisait causer le « voisin » et qu'il prenait un peu plus intimement contact avec sa détresse, sa sympathie s'avivait, comme aussi sa pitié. Un jour, n'y tenant plus, il vole chez son nouveau protégé, lui murmure les douces paroles d'espérance qui bercent et encouragent, et lui tend, pour finir, enserrés dans une enveloppe, tous ses petits tas, — une fortune pour ces déshérités : la bagatelle de 15 billets de 100 francs. Le pauvre homme crut voir tout l'argent de la terre : puis, comme il s'essayait à remercier son bienfaiteur, et que, de sa gorge étranglée par l'émotion les mots s'obstinaient à ne pas vouloir sortir, il y mit ses larmes. Le bon Dieu les a bénies, ces larmes précieuses, tout de même qu'il a récompensé, dès ce monde, la charité insigne qui avait su les provoquer : à ce même foyer d'où la misère allait être désormais bannie, l'abbé Augustin avait, quelque temps après, la consolation de voir s'épanouir la fleur d'une belle vocation religieuse. N'était-ce pas, en vérité, comme une consécration divine de sa devise : « Dieu aime le donateur joyeux ».

Bibliographie

— La *Catholic Fortnightly Review*, qui a pour directeur M. Arthur Preuss, vient de commencer sa 17^e année. Comme nous l'avons déjà dit, cette revue est l'une des meilleures publications catholiques, et tous ceux qui tiennent à suivre de près le mouvement social et religieux dans les Etats-Unis devraient la lire régulièrement. (Revue bi-mensuelle, \$2.75 par année. Adresse : Bridgeton, Mo., U. S.)

— *Les Annales catholiques*, revue hebdomadaire, fondée par J. Chantrel. — 10 francs par année. Adresse : 10, place Saint-Sulpice, Paris (6^e), France.

Cette revue, qui est dans sa 38^e année, est particulièrement

intéressante en ces années-ci, où se poursuit en France une véritable persécution contre l'Eglise. Sa rédaction est très variée, et a pris en ces derniers temps une valeur nouvelle, en même temps que le côté matériel s'est aussi renouvelé. Cette revue est *politique, littéraire et scientifique*.

— J. BARBEY D'AUREVILLY. — *Joseph de Maistre. Blanc de Saint-Bonnet. Lacordaire. Gratry. Caro*. 1 vol. in-16 de 80 pages, de la collection *Science et Religion* (série *Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*, n° 543). Prix : 0 fr. 60. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e). En vente chez tous les libraires.

On lira avec intérêt les jugements si curieux et si personnels que le célèbre critique a portés sur ces cinq écrivains diversement et inégalement célèbres. Ce ne sont pas toujours des panégyriques : à côté d'un éloge enthousiaste des *Conférences* du P. Lacordaire, on trouvera une appréciation plutôt sévère de la *Sainte Madeleine* de l'illustre dominicain. L'originalité de la pensée ne frappera pas moins que l'éclat, la couleur et l'allure endiablée du style. On trouvera dans ces pages Barbey tout entier avec son catholicisme intransigeant, son « catholicisme brutal », comme il disait lui-même, sa noblesse d'âme, son tempérament de gentilhomme batailleur et sa verve intarissable.

Les extraits qu'on nous présente ont d'ailleurs été très habilement choisis ; les deux écrivains royalistes forment un intéressant diptyque, et l'*Idee de Dieu* de Caro s'oppose fort heureusement au livre du P. Gratry sur le même sujet. Les compliments adressés par le bouillant Barbey à l'universitaire discret et poli que fut Caro, sont nuancés d'une légère et amusante ironie. Nulles pages ne sont plus révélatrices du tempérament si original et si complexe de Barbey, et nulles ne pouvaient mieux contribuer à remettre en valeur un grand écrivain trop longtemps oublié.

— MORALE SCIENTIFIQUE ET MORALE ÉVANGÉLIQUE DEVANT LA SOCIOLOGIE, par le docteur GRASSET, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier. — 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (série *Questions philosophiques*, n° 544). Librairie BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e). Prix : 0. fr. 60.

Le docteur Grasset est de ceux dont les œuvres se recommandent d'elles-mêmes. Sa science de praticien, aussi bien que ses rares facultés de penseur, lui ont déjà acquis une telle place dans le monde des savants et des philosophes, que toute louange semble superflue.

Nous nous bornerons à dire que dans ce livre, comme dans les *Limites de la biologie*, et comme dans toutes les autres œuvres du docteur Grasset, nous verrons comment la science la plus authentique et la plus sûre peut s'allier dans une conscience de savant avec la foi la plus entière et la plus sereine. Au moment où le docteur Grasset prend la direction des *Archives de Neurologie*, en collaboration avec le docteur Marie, on devrait remarquer ce petit opuscule qui nous donne l'indication la plus précise sur la marche qu'il entend donner à cette revue.

— *Mgr d'Hulst*.—MÉLANGES, 3^e série. — Tome I : Nouveaux mélanges philosophiques, Mélanges théologiques. — Tome II : Socialisme et Politique, Éducation et Enseignement, Biographies. Chaque volume in-8 : 4 fr.

(*Librairie Poussielgue, de Gigord successeur, rue Cassette, 15, Paris.*)

Mgr d'Hulst exerce toujours une influence considérable dans le monde qui pense. Tous les apologistes le citent. Vaste intelligence, puissant esprit, il n'a pas cessé d'être l'*ultima ratio* des philosophes chrétiens. Aucun écrivain n'oublie qu'il a abordé avec une maîtrise incomparable toutes les questions qui agitent les hommes et les a traitées avec une supériorité de jugement, une sûreté de vue et une précision parfaite de langage. Aussi ces deux volumes qui enrichissent la collection de ses œuvres seront-ils les bienvenus pour tout le monde.

— *Les sciences pour tous*, par J. LEDAY. Un volume in-12, 190 gravures, 400 pages, 2 fr.

(*Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, Paris, rue Cassette, 15.*)

Ce livre est un résumé scientifique précis et sûr de toutes les questions qui nous intéressent le plus et qu'il n'est plus permis d'ignorer. Toujours intéressant, aisé à lire et à comprendre, il va au-devant de toutes les objections qui se présentent à l'esprit. C'est de la science vulgarisée au sens absolu du

mot : point d'érudition qui fatigue, des explications claires. Point d'assertion non plus qui ne soit appuyée sur des témoignages sérieux. Livre enfin en harmonie avec les derniers progrès.

— Fénelon, PENSÉES CHOISIES. Introduction par M. l'abbé Moïse CAGNAC, docteur ès lettres et en droit. In-32, encadrement rouge, 222 pages, 1 fr.

Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, Paris, rue Cassette, 15.

Extraire des œuvres spirituelles de l'archevêque de Cambrai tout le suc de l'esprit fénelonien, pour le donner en nourriture aux âmes délicates et chrétiennes, tel a été le but poursuivi par M. Moïse Cagnac dans cette édition des *Pensées choisies* de Fénelon.

Une introduction substantielle, synthèse des sentiments exprimés dans le livre, aide le lecteur à relier les idées entre elles.

Ces Pensées sont une joie pour l'intelligence.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ HUARD

<i>Labrador et Anticosti</i> , 520 pp., carte et grav...	\$ 1.00
<i>Impressions d'un Passant</i> , VIII-366 pp.....	1.00
<i>Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène</i> , 2 ^e éd., VIII-265 pp., ill.....	60
<i>Abrégé de Zoologie</i> , 130 pp., ill.....	20
<i>Le Naturaliste canadien</i> , revue mensuelle. Abonnement.....	1.00

